

# Martinique

## ENQUETE ETHNOPHARMACOLOGIQUE SUR LE GRAND MARCHÉ DE FORT DE FRANCE

EMMANUEL NOSSIN

Le présent document est le résultat d'un travail de synthèse réalisé en 2003 à partir d'une enquête ethnopharmacologique auprès des marchandes de plantes médicinales du Grand Marché de Fort-de-France. Ces dernières, car il s'agit essentiellement de femmes, occupent une place centrale dans le système de santé traditionnel martiniquais. Leur statut est comparable à celui du pharmacien dans le système de santé institutionnel, puisqu'elles n'auscultent ni ne diagnostiquent, et se contentent de fournir des traitements plus ou moins standards, voire quelquefois prescrits par un tradipraticien du quartier qui connaît les plantes.

En plus des marchandes de plantes médicinales, notons qu'il existe en Martinique trois types de "connaisseurs" dans le domaine des plantes médicinales: la personne "qui connaît les plantes" au niveau du quartier, mais qui ne perçoit jamais d'argent pour ses conseils, le guérisseur, tradipraticien phytothérapeute, qui exerce son activité d'une manière lucrative, et le "quimboiseur", qui n'utilise par toujours forcément les plantes, mais qui est redouté pour ses sortilèges. Dans certains cas, guérisseur et "quimboiseur" peuvent être une seule et même personne. A noter que le mot caraïbe "akamboué", qui signifie "esprits de la nature", a donné les mots "boyé", "piayé" et "quimbois", qui signifient tous sortilèges, et le mot "tjenbwazé" (quimboiseur), qui désigne le faiseur de sortilèges en créole martiniquais.

Pour revenir aux marchandes de plantes médicinales, celles-ci sont appelées "lapotijè kréjol" en langue créole, qui correspond à l'expression "apothicaires créoles" en français. Leur connaissance de la flore médicinale et des préparations et recettes traditionnelles est considérablement plus développée que celle de tous les autres acteurs du système thérapeutique traditionnel, exception faite des tradipraticiens s'occupant des morsures de serpent. Leur nombre a très fortement diminué, mais il est encore possible de les rencontrer sur les principaux marchés de Martinique.

### LA METHODOLOGIE UTILISEE

De février à mai 2002, l'auteur a effectué un sondage quotidien visant à établir la liste des plantes médicinales dispensées par les marchandes de plantes médicinales du Grand Marché de Fort-de-France. Pour chaque plante recensée, les informations suivantes ont été enregistrées :

- les noms vernaculaires utilisées par les marchandes
- la partie usitée (plante entière, écorce, racine, sommités fleuris ou non, feuille, tige, rhizome)
- la pathologie traitée ainsi que le mode de préparation, quand ces informations étaient disponibles.

Les déterminations botaniques ont été effectuées par comparaison avec les ouvrages de référence consacrés à la flore et la végétation de la Martinique, notamment la "Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique" de Jacques FOURNET, ainsi qu'à l'aide de l'herbier de travail qui avait servi durant l'enquête ethnobotanique TRAMIL menée dans l'île au cours des années 1990/1994, à laquelle avait participé l'auteur. Il est à noter que la Martinique ne dispose pas à ce jour sur place d'herbier droguier de référence.

### LES LIMITES DE L'ENQUETE

Indiquons tout de suite les limites objectives de ce travail quant aux éventuelles conclusions que l'on serait tenté d'en tirer. Elles tiennent à plusieurs facteurs, et notamment au petit nombre d'informateurs. En effet, seules trois «apothicaires créoles» exerçaient leur art sur le Grand Marché de Fort de France à la date de l'enquête. C'est peu, d'autant qu'une des trois informatrices était également marchande de légumes. Pour avoir une vue plus générale de la prégnance de la médecine traditionnelle en Martinique, et plus particulièrement pour ce qui a trait à la consommation des plantes médicinales locales, il aurait fallu mener une vaste enquête sur tous les points de vente de l'île. Par ailleurs, notre enquête a porté sur une relative courte période ("carême") durant laquelle le climat sec ne permet pas d'espérer une production abondante d'espèces médicinales, tout au moins par les moyens de culture traditionnels. Nous avons ainsi pu noter que certaines espèces xérophiles comme par exemple *Microtea debilis* Sw. ("maripérin") ou encore *Enicostema verticillatum* (L.) Engl. ex Gilg ("zèb poslen") étaient plus facilement disponibles que d'autres aquaphiles comme *Senna alata* L.

Ethnopharmacologue, pharmacien  
Association pour la valorisation des plantes médicinales de la Martinique  
AVAPLAMMAR  
Email : e.nossin@ool.fr

## | Dossier spécial : Les plantes des Dom-Tom

Roxb. ("kasyalata") (Weniger, 2005) ou *Eleocharis interstincta* (Vahl) Roem. & Schult. ("danday"). Enfin notre enquête a porté sur les espèces proposées par les "apothicaires créoles", et non celles demandées par leur clients. Et il ne s'agit pas là d'une simple différence de langage ! En effet, une espèce réclamée par un client et qui ne se trouverait pas à l'étal au moment de la demande sera systématiquement recherchée. Les marchandes disposent en effet pour cela d'un véritable réseau d'approvisionnement comme nous avons pu le constater. Des espèces rares, de contre-saison, voire inconnues du grand public, peuvent être ainsi fournies le cas échéant.

### LE GRAND MARCHÉ DE FORT DE FRANCE



Situé en plein cœur de la capitale, ce marché récemment rénové est un lieu très fréquenté. Il est bordé par une des plus importantes pharmacies de l'île, qui donne lieu, elle aussi, à un commerce renommé de produits utilisés en médecine traditionnelle. En effet, outre les petits flacons ("eau rouge", "asa foetida", teinture d'arnica etc..) et autres petits paquets divisés ("corne de cerf", "les 3 dons", "manne en larmes" etc..), la pharmacie fournit des spécialités diverses telles que fortifiants, crèmes, pommades, "élixirs", sirops et autres produits conseils ou grand public. Ces produits sont parfois conseillés par les "apothicaires créoles", mais sont en fait, le plus souvent, prescrits par les thérapeutes traditionnels. Le commerce spécialisé quant à lui, propose tout le reste des ingrédients et ustensiles permettant de réaliser une recette traditionnelle. Cela va de la simple "boule de masse" en passant par les eaux de Cologne, "héliotrope" et autres "eau de quinine" ou "chandelle molle".

Une zone importante du Marché est occupée par les vendeuses d'épices exotiques, généralement revêtues du costume traditionnel. Leurs étals colorés et bien achalandés attirent une clientèle essentiellement touristique. Ces vendeuses présentent des formes galéniques d'origine végétale plus élaborées ("élixir de bois bandé", "mabi", "essence de cannelle", "de vanille" etc..) et aussi des formes séchées telles que écorces, racines, gousses, ou encore rhizomes. Elles ne semblent pas participer au circuit médical traditionnel, en tout cas pas d'une manière directe. De ce fait, elles ne sont pas perçues par la population comme des "apothicaires créoles" et encore

moins comme des tradipraticiens. Cependant le recours à certaines de leurs préparations, entrant dans la composition de recettes complexes à plusieurs ingrédients, peut s'avérer nécessaire. C'est le cas notamment de l'huile de "karapat" (*Ricinus communis* L.), de la "sachparèy" (racine de *Yucca gloriosa* L.), de l'écorce de cannelle (*Cinnamomum verum* J. Presl) ou encore de la noix de muscade (*Myristica fragrans* Houtt.). Ces ventes ponctuelles ne sont donc pas assorties de recommandations d'usage, ni liées au traitement d'une pathologie particulière. Signalons toutefois deux préparations traditionnelles incontournables, probablement d'origine amérindienne, que sont le « Mabi », une boisson fermentée obtenue à partir de l'écorce de *Colubrina elliptica* (Sw.) Brizicky & W.L. Stern (Rhamnaceae), et surtout l'alcoolature de "Tréf chinii". Cette alcoolature est fabriquée à partir de la chenille d'un lépidoptère (*Battus polydamas cebriones*) qui parasite les feuilles d'*Aristolochia trilobata* L. (Aristolochiaceae). Cette dernière espèce végétale, extrêmement amère, est réputée alexitère et comporte des constituants dont la toxicité est connue (acide aristolochique). A noter que l'amertume est perçue comme une caractéristique des antidotes dans la médecine traditionnelle martiniquaise. La chenille est récoltée et mise à macérer dans de l'alcool, du rhum le plus souvent. Cette préparation, vendue avec les chenilles présentes au fond du récipient, sert à protéger contre tous les maléfices et contre toutes sortes de maux consécutifs à l'ingestion accidentelle ou "provoquée" de toxiques. C'est la seule recette traditionnelle connue en Martinique utilisant des insectes.

Par contre, si un client cherche un traitement pour une pathologie précise, c'est aux "apothicaires créoles" qu'il s'adressera de préférence. Pour ne pas alourdir l'exposé, nous avons choisi de distinguer deux types de pathologies, les pathologies essentiellement physiques et celles de type médico-magique. Les pathologies essentiellement physiques concernent différentes maladies domestiques courantes qui ne nécessitent pas d'avis médical, telles la grippe, la fièvre, les vers intestinaux ... Les traitements proposés ne s'écartent que très rarement des schémas classiques. Ainsi, pour la grippe, on utilisera *Sambucus canadensis* L. ("siryo"), *Hibiscus rosa sinensis* L. ("kokliko") et surtout *Alpinia zerumbet* (Pers.) B.L. Burt & R.M. Sm. ("atoumo"). Concernant cette dernière espèce, les récents travaux menés dans le cadre du programme TRAMIL sont venus corroborer l'activité traditionnelle empiriquement pressentie. Pour la fièvre, on utilisera *Quassia amara* L. ("kina") ou *Eryngium foetidum* L. ("chadon béni"), ou les deux espèces en association. Les maux de gorge seront soignés par des gargarismes à base de *Boerhavia diffusa* (Jacq.) Kuntze. ("patagon") et, dans l'excès de cholestérol, on boira une tisane de *Calendula officinalis* L. ("kalendula") ou de *Phyllanthus acidus* (L.) Skeels ("sirèt kochon"). Les pathologies propres à la nosologie traditionnelle martiniquaise ("lenflamasyon", "pirézi", "lenpridans", "blès", "lalwèt tonbé", "san sal", "tèt fann" ...), parfois difficilement corrélables au système biomédical, reçoivent des traitements dont la compréhension n'est possible que si l'on appréhende la logique interne du système traditionnel.

Selon le système de représentation populaire de la santé et de la maladie créole, toute maladie est signe d'un dérèglement du couple "chaud-froid" qui régit l'organisme. Ainsi pour combattre une pathologie résultant d'un excès de chaleur comme "lenflamasyon" (qui n'a que peu à voir avec l'inflammation telle que l'entend la médecine

## Dossier spécial : Les plantes des Dom-Tom

institutionnelle), les “apothicaires créoles” proposent une décoction réalisée à partir d’un cocktail de plantes connues pour leur activité dépurative, rafraîchissante, à savoir *Scoparia dulcis* L. (“balyé dou”), *Gomphrena globosa* L. (“magrit blan”), *Rhoeo spathacea* (Sw.) Stearn. (“sond”), et *Microtea debilis* Sw. (“Maripérin”). Quant à la “blès”, ce traumatisme interne et inapparent au niveau du sternum que les médecins sont jugés incapables de diagnostiquer et en conséquence de soigner, on proposera un enveloppement de la poitrine avec un cataplasme à base de feuilles écrasées de *Ricinus communis* L. (“fèy grenn”), *Cecropia schreberiana* Miq. (“bwa kannon”), *Citharexylum spinosum* L. (“kotlèt”) et *Solanum triste* Jacq. (“bwa kaka”). On aura pris soin d’enduire ce cataplasme de chandelle chaude et de produits pharmaceutiques divers (eau rouge, teinture d’arnica, beurre de muscade, etc.). On complète par une tisane comprenant les espèces suivantes : *Citharexylum spinosum* L. (“kotlèt”), *Cordia martinicensis* (Jacq.) Roem. & Schult. (“mawonwè”), *Hyptis verticillata* Jacq. (“zèb siklon”), et *Plantago major* L. (“planten”).

Certaines maladies graves et sévères comme l’asthme, le diabète et l’hypertension artérielle, sont quelquefois traitées par les “apothicaires créoles”. Ainsi, pour l’hypertension, elles proposent *Peperomia pellucida* (L.) Kunth. (“zèb kourès”) ou encore *Justicia secunda* Vahl (“zèb tansyon”). Mais il s’agit presque toujours d’un traitement parallèle, de seconde intention, destiné à renforcer le traitement médical moderne prescrit par le médecin traitant. Le fait est à souligner car il peut être à l’origine d’interactions ou d’effets secondaires pour lesquels le médecin traitant n’a pas toujours d’explication. Ainsi avons nous eu l’occasion de rencontrer un client dont le diabète était traité par des spécialités pharmaceutiques connues, mais qui de façon concomitante absorbait régulièrement une décoction de la tige de *Tinospora crispa* (L.) Hook.f. & Thomson (“Lyann’ kayenn”) à l’insu de son médecin traitant. Mais on notera que les traitements traditionnels pour ces indications sont généralement constitués d’une seule espèce végétale, comme si l’on cherchait à éviter au maximum une quelconque potentialisation des effets des plantes entre elles.

Dans le contexte médico-magique, la clientèle qui vient s’approvisionner au marché recherche surtout la réussite dans les affaires, aux examens, le désenvoûtement (contre “lamaraj”), le retour d’affection, la recherche de “protection”... La plupart des traitements proposés ici consistent en des bains (“ben démaré”) dans lesquels ont macéré diverses plantes connues pour leur réputation médico-magique. Pour certaines de ces plantes, on préconisera aussi le port sur soi en tant que talisman, le positionnement sous le lit ou dans la chambre à coucher, voire la mise en culture sur le lieu à protéger (“barrière”). Les espèces concernées pour ces indications sont relativement nombreuses, et constituent près de 30% du total des plantes répertoriées. A noter que certaines de ces espèces sont également utilisées dans les pathologies de type physique. Le choix de la plante s’opère souvent en fonction de critères tels que saveur, odeur et couleur notamment. On privilégiera les plantes amères telles que *Aristolochia trilobata* L., dans ce cas sous forme de feuilles fraîches, mais aussi *Tanacetum vulgare* L. (“lanmant glasyal”) et *Artemisia absinthium* L. (“labsent”). On aura également le choix entre l’odeur camphrée de *Ocimum basilicum* L. (“bazilik”) ou de *Lippia alba* (Mill.) N.E. Br. (“brizé”), celle mentholée de *Mentha x piperita* L. (“lanmant”) ou de *Pogostomon heyneanus* Benth. (“patchouli”), celle alliécée de

*Petiveria alliacea* L. (“arada”), celle fétide de *Solanum triste* Jacq. (“bwa kaka”) ou de *Eryngium foetidum* L. (“chadon béni”), celle parfumée de *Merremia dissecta* (Jacq.) Hallier f. (“pat damand”) ou celle sauvage de *Picramnia pentandra* Sw. (“bwa mondong”). Pour la couleur, on choisira le blanc de *Gomphrena globosa* L. (“magrit blan”) ou le rouge cramoisi de *Cordyline fruticosa* (L.) A. Chev. (“rozodézend”).

Mais les critères utilisés sont quelquefois difficiles à cerner. Ils en existent certainement de plus subtils, obéissant à une logique moins évidente. C’est le cas des espèces présentant un port ou des caractéristiques morphologiques particulières, susceptibles de conférer à la plante, selon la croyance populaire, une individualité, une forme d’intelligence, et donc un pouvoir. Citons pour mémoire *Amorphophallus paennifolius* (Dennst.) Nicolson (“nèfchimiz”) avec ses folioles en forme de croix et sa robe marbrée évoquant la peau de serpent, *Acalypha wilkesiana* Müll. Arg. (“jipon kankan”) avec sa robe exubérante, le polymorphisme et la variété des formes de la feuille de *Codiaeum variegatum* (L.) A. Juss. (“kivivravera”), les feuilles trilobées de *Broussonetia papyrifera* (L.) L’Hér. ex Vent. (“lè 3 rwa maj”), celles digitées de *Crateva tapia* L. (“sentalézen”) qui évo-

*Acalypha hispida*



## | Dossier spécial : Les plantes des Dom-Tom

quent une main, ou encore le port caractéristique de *Pfaffia iresinoides* (Kunth) Spreng. (“plifòkilòm”). Il est intéressant de noter que la plupart des espèces ci-dessus mentionnées, pourtant quotidiennement dispensées, ne figurent que très rarement dans les nombreux ouvrages traitant des plantes médicinales de Martinique. Cet “oubli” est regrettable, car ces plantes sont très souvent dotées d’activités biologiques, même si la tradition n’en privilégie l’usage que dans un contexte médico-magique.

### RESULTATS ET CONCLUSIONS

117 plantes médicinales ont pu être recensées au cours de cette enquête (voir tableau). Il convient de les répartir en deux catégories: les permanentes, qui ont été présentes durant les 4 mois de l’enquête et qui constituent l’essentiel du chaland de nos 3 “apothicaires créoles”, et celles qui n’ont été présentes que d’une manière ponctuelle. Ces dernières, comme nous l’avons déjà fait remarquer, sont le fait de demandes précises de la part de clients, ou éventuellement le résultat d’une collecte surabondante d’un producteur ou collecteur. Les espèces permanentes constituent environ 80 % des espèces, alors que celles présentes d’une manière ponctuelle n’en représentent que 20 %.

La nature des espèces médicinales dispensées par les “apothicaires créoles” est constituée essentiellement de plantes herbacées que l’on pourrait qualifier de “classiques”, la plupart ayant pu être très aisément identifiées botaniquement. Seules trois espèces (*Lindernia diffusa* (L.) Wettst., *Eleocharis interstincta* (Vahl) Roem. & Schult. et *Broussonetia papyrifera* (L.) L’Hér. ex Vent.) ont nécessité l’intervention d’un spécialiste en la personne de J. Fournet de l’INRA Guadeloupe. Le nombre et la diversité des espèces proposées à la vente quotidienne paraissent importantes, dans un contexte sanitaire où les ressources de santé institutionnelles sont bien présentes et le remboursement des soins médicaux assuré. En effet, par comparaison, 145 espèces avaient pu être identifiées lors d’une enquête du même type réalisée en 1978 sur les marchés de Bamako au Mali, dans un contexte d’accès aux soins institutionnels bien moins favorable pour les populations. Il faut y voir certainement un signe évident de vitalité de la médecine traditionnelle martiniquaise et des plantes médicinales locales. Mais il importe dans le même temps de s’interroger sur les autres raisons d’un tel succès culturel et commercial, en milieu urbain, tout au moins. Aussi, en sachant que Fort-de-France concentre le tiers de la population de l’île, la forte proportion d’herbacées rencontrées sur le Grand Marché de la ville n’est-elle pas également le résultat de la difficulté pour les néo-citadins de reproduire dans leur espace urbain le petit jardin créole d’antan, qui alimentait l’automédication familiale ? La réduction des espaces verts dans l’île, surtout à la périphérie de Fort-de-France où se développent des programmes de lotissement intensifs, serait-elle déjà en train de façonner de nouvelles générations de citoyens coupées de leurs racines, mais désireux de renouer avec leurs traditions thérapeutiques ? Pour illustrer cette réflexion, il est intéressant de mettre en parallèle une autre enquête, non publiée, menée par l’auteur, et réalisée en zone rurale ou semi rurale sur les autres marchés de l’île. Elle montre *a contrario*, la grande pauvreté des espèces proposées par les “apothicaires créoles” de ces régions, celles-ci se montrant par ailleurs beaucoup moins spécialisées que celles du Grand Marché de Fort-de-France.

Ainsi, une marchande de légumes ambulante originaire du Lorrain (Côte atlantique de la Martinique) qui sillonne la zone nord de l’île jusqu’au Prêcheur (Côte Caraïbe) propose un “paquet garni” plus ou moins standard, valant 1,50 euro, comprenant 8 espèces identifiées à *Alpinia zerumbet* (Pers.) B.L. Burt & R.M. Sm. (“atoumo”), *Cymbopogon citratus* (DC.) Stapf. (“sitronnèl”), *Ocimum basilicum* L. (“bazilik”), *Begonia obliqua* L. (“lozey bwa”), *Pogostemon heyneanus* Benth. (“patchouli”), *Sauvagesia erecta* L. (“ten mannyok”), *Microtea debilis* Sw. (“maripérin”) et *Justicia pectoralis* Jacq. (“zèb charpantyé”).

Un autre aspect concerne l’introduction de plantes nouvelles dans la pharmacopée Martiniquaise. Ainsi avons-nous rencontré sur deux étals le tournesol (*Helianthus annuus* L.) et la vigne blanche (*Vitis vinifera* L.). Si l’usage de la feuille de vigne était anciennement connu, pour le tournesol du moins, il s’agit bien d’une introduction récente. Ceci confirme que la Pharmacopée martiniquaise est un corps vivant, en constante évolution, susceptible d’intégrer des recettes et des plantes nouvelles. Elle se développe notamment au contact des savoirs circulants dans l’aire créolophone environnante (Ste Lucie, Guadeloupe, Dominique, Haïti, Tobago ...) et caribéenne en général.

Un dernier commentaire concerne l’usage médico-magique tel qu’il apparaît à travers la vente-conseil prodiguée par les “apothicaires créoles” du Grand Marché de Fort-de-France. Les plantes utilisées dans un contexte médico-magique sont souvent des espèces médicinales auxquelles est attribué un pouvoir surnaturel. Cependant, certaines espèces, citées précédemment, apparaissent plus “entremetteuses” que d’autres, ou en tout cas plus recherchées pour établir le contact entre l’homme et les puissances occultes. Dans un passé encore proche, ces espèces n’étaient guère dévoilées sur la place publique, sous peine de perdre leur efficacité. Serait-on en train d’assister à un début de banalisation de la face cachée de la médecine traditionnelle martiniquaise ? La société martiniquaise aurait-elle évolué au point d’accepter une remise en cause de ce lien intime entre non divulgation, voire secret, et efficacité ? Ces questions peuvent paraître anodines, mais elles présentent un grand intérêt pour les anthropologues et les ethnopharmacologues. La Martinique est en effet encore fortement imprégnée de l’esprit et des pratiques magiques héritées de l’époque coloniale, le “quimbois”. Ainsi, malgré les bouleversements énormes qu’a connue cette société au cours des dernières décennies, une bonne fraction de la population continue de croire dans les vertus médiatrices de certai-

Un chaland d’huiles essentielles



© Emmanuel Nossin

nes espèces végétales. Il n'est donc pas étonnant que l'enrichissement de l'arsenal thérapeutique touche également la sphère médico-magique de la médecine traditionnelle martiniquaise, et le rôle joué par les "apothicaires créoles" dans ce domaine est hautement significatif.

En conclusion, cette enquête tend à montrer qu'une importante fraction de la population de Martinique continue à recourir quotidiennement à la médecine traditionnelle et aux plantes médicinales locales. Cette réalité, qui ne peut ni ne doit être passée sous silence, nous interpelle à plus d'un titre. D'abord personnellement, en tant que professionnel de santé, préoccupé par tout ce qui y est dispensé avec l'intention déclarée de soigner, je m'interroge sur le silence des pouvoirs publics, qui feignent d'ignorer que les plantes médicinales martiniquaises, non inscrites à la Pharmacopée française dans leur grande majorité, sont susceptibles de présenter, dans leur diversité, des activités thérapeutiques favorables, ou éventuellement des risques pour la santé des consommateurs. S'il n'est guère possible de mener dans l'immédiat des recherches lourdes et coûteuses concernant leurs activités biologiques, ne pourrait-on pas du moins vérifier l'absence de toxicité des espèces recensées ? Par ailleurs, en tant que partisan d'une politique de protection des ressources naturelles de la Martinique, dans un pays qui perd chaque année des centaines d'hectares de terre agricole livrées à la "bétonnisation", je m'interroge sur les mesures concrètes prises pour pérenniser les ressources biomédicales de notre île. Est-on certain, par exemple, qu'une espèce endémique relativement abondante actuellement, comme *Cordia martinicensis* (Jacq.) Roem. & Schult., bénéficiera d'une protection suffisante dans le futur ?

Enfin, en tant que simple consommateur de plantes médicinales locales, qui cherche à bénéficier des atouts des deux systèmes médicaux, je m'interroge sur la non-reconnaissance du rôle éminemment utile des "apothicaires créoles" en tant qu'auxiliaires de santé. Par les services qu'elles rendent quotidiennement à la population, elles constituent un maillon important du système de santé à la Martinique et participent *de facto* à la filière agro-médicinale de l'île. Si les pouvoirs publics veulent dynamiser cette filière, et c'est l'intention qui leur est prêtée, il serait souhaitable de prendre des mesures concrètes pour leur permettre d'exercer leur art dans de bonnes conditions. Parmi ces mesures, on peut citer la particularisation de leur étal par un marquage ou un décor gratifiant, et la mise à leur disposition d'une chambre froide pour la conservation des plantes fraî-



© Emmanuel Nossin

Le Grand marché de Fort-de-France

ches invendues. Comme mesures à moyen terme, on peut envisager l'édition d'une brochure de vulgarisation sur les plantes qu'elles proposent sur leur étal. Quant aux mesures à long terme, elles ne peuvent se concevoir que dans le cadre global d'une politique de développement de la filière elle-même. Quelques suggestions: aide à la petite production bio, créations d'une base de données locales sur les plantes médicinales, d'un herbier droguier de référence, d'un jardin médicinal et d'une ferme agro-médicinale pour l'apprentissage de la domestication des espèces médicinales, diffusion d'informations technologiques et scientifiques sur les plantes, validation scientifique (activités biologiques et toxicité) des plantes et préparations traditionnelles vendues sur le Grand Marché de Fort-de-France, et création d'une "galerie", voire d'un marché spécialisé, où toutes les personnes faisant commerce de plantes médicinales pourraient être regroupées.

## REMERCIEMENTS

Ce travail s'inscrit dans le cadre du processus de définition de la stratégie à adopter pour le développement de la filière agro-médicinale de Martinique. Nos remerciements à Christine, Marie-Eugénie, et à toutes les marchandes de légumes et d'épices du Grand Marché de Fort-de-France.

## | Dossier spécial : Les plantes des Dom-Tom

Liste des plantes médicinales identifiées au Grand Marché de Fort-de-France

Noms scientifiques	Noms vernaculaires	Familles	Parties employées
<i>Acacia farnesiana</i> (L.) Willd.	Akasya jòn	Mimosaceae	S
<i>Acalypha alopecuroides</i> Jacq.	Larmwaz	Euphorbiaceae	S
<i>Acalypha arvensis</i> Poepp. & Endl.	Larmwaz	Euphorbiaceae	Sf
<i>Acalypha hispida</i> Burm. f.	Latjéchat	Euphorbiaceae	Fe
<i>Acalypha wilkesiana</i> Müll. Arg.	Jipon kantan	Euphorbiaceae	Fe
<i>Acmella oleracea</i> (L.) R.K.Jansen	Lapyrèt	Asteraceae	Sf
<i>Allium fistulosum</i> L.	Lonyon peyi	Liliaceae	PI
<i>Aloe vera</i> (L.) Burm.f.	Lalwé	Asphodelaceae	Ti
<i>Alpinia zerumbet</i> (Pers.) B.L. Burt & R.M. Sm.	Atoumo	Zingiberaceae	Fe / FI
<i>Amorphophallus paeoniifolius</i> (Dennst.) Nicolson	Néfchimiz	Araceae	Fe
<i>Annona glabra</i> L.	Mamen	Annonaceae	Fe
<i>Annona muricata</i> L.	Kowosòl	Annonaceae	Fe
<i>Anredera leptostachys</i> (Moq.) Steenis	Gliserin	Basellaceae	Sf
<i>Apium graveolens</i> L. var. dulce	Sèlri	Apiaceae	Fe
<i>Arachis hypogaea</i> L.	Pistach	Fabaceae	S
<i>Aristolochia trilobata</i> L.	Tréf chinij	Aristolochiaceae	*
<i>Artemisia absinthium</i> L.	Labsent	Asteraceae	FE
<i>Begonia obliqua</i> L.	Lozey bwa	Begoniaceae	Sf
<i>Bidens pilosa</i> L.	Zèb zèdjiwiy	Asteraceae	S
<i>Bixa orellana</i> L.	Roukou	Bixaceae	Fe
<i>Boerhaavia diffusa</i> (Jacq.) Kuntze	Patagon	Nyctaginaceae	Fe
<i>Bontia daphnoides</i> L.	Zolivyé bòdlanmè	Myoporaceae	S
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) L'Hér. ex Vent.	Lè 3 nwa maj	Moraceae	Fe
<i>Caesalpinia pulcherrima</i> (L.) Sw.	Makata	Caesalpinjiaceae	Sf
<i>Cajanus cajan</i> (L.) Millsp.	Pwa dangòl	Fabaceae	Fe
<i>Calendula officinalis</i> L.	Kalandula	Asteraceae	FI
<i>Capraria biflora</i> L.	Té péyi	Scrophulariaceae	Fe
<i>Carica papaya</i> L.	Papay	Caricaceae	Fe
<i>Cassia fistula</i> L.	Kas	Caesalpinjiaceae	Fe
<i>Cecropia schreberiana</i> Miq.	Bwa kannon	Moraceae	Fe
<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Fromajyé	Bombacaceae	Fe
<i>Chenopodium ambrosioides</i> L.	Chimen kontra	Chenopodiaceae	Sf
<i>Cinnamomum verum</i> J. Presl	Kannèl	Lauraceae	Ec / Fe
<i>Citharexylum spinosum</i> L.	Kotlèt	Verbenaceae	Fe
<i>Codiaeum variegatum</i> (L.) A. Juss.	Kivivravera	Euphorbiaceae	Fe
<i>Cordia martinicensis</i> (Jacq.) Roem. & Schult.	Mawonwè	Boraginaceae	Fe
<i>Cordyline fruticosa</i> (L.) A. Chev.	Rozodézend	Liliaceae	Fe
<i>Crateva tapia</i> L.	Sentalézen	Capparaceae	Fe
<i>Cuscuta americana</i> L.	Vémisèl djab	Convolvulaceae	S
<i>Cyathea arborea</i> (L.) Sm.	Foujè	Cyatheaceae	Fe
<i>Cymbopogon citratus</i> (DC.) Stapf.	Sitronnèl	Poaceae	Fe
<i>Daphnopsis americana</i> (Mill.) J.R. Johnst.	Pimantè	Thymelaeaceae	Fe
<i>Datura stramonium</i> L.	Tronpèt	Solanaceae	Sf
<i>Desmodium triflorum</i> (L.) DC.	Trèfkat	Fabaceae	Fe
<i>Eleocharis interstincta</i> (Vahl) Roem. & Schult.	Danday	Cyperaceae	PI
<i>Enicostema verticillatum</i> (L.) Engl. ex Gilg	Zèb poslen'	Gentianaceae	Sf
<i>Eryngium foetidum</i> L.	Zèb a fé/chadon béni	Apiaceae	S
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn.	Pyépoul	Poaceae	S
<i>Eupatorium macrophyllum</i> L.	Zèb a chat	Asteraceae	Fe
<i>Eupatorium triplinerve</i> Vahl	Djapanna	Asteraceae	Fe
<i>Euphorbia hirta</i> L.	Malonmen	Euphorbiaceae	PI
<i>Gomphrena globosa</i> L.	Magrit blan	Amaranthaceae	Sf
<i>Guazuma ulmifolia</i> Lam.	Bwa dlòm	Sterculiaceae	Fe
<i>Helianthus annuus</i> L.	Tournesol	Asteraceae	FI
<i>Heliotropium indicum</i> L.	Krèt kok	Boraginaceae	Sf
<i>Hibiscus rosa-sinensis</i> L.	Kokliko	Malvaceae	Fe
<i>Hibiscus sabdariffa</i> L.	Gwozèy djinen	Malvaceae	Fe
<i>Hyptis verticillata</i> Jacq.	Zèb siklon	Lamiaceae	Fe
<i>Justicia pectoralis</i> Jacq.	Zèb charpantyé	Acanthaceae	S
<i>Justicia secunda</i> Vahl	Zèb tansyon	Acanthaceae	Fe
<i>Kalanchoe pinnata</i> (Lam.) Pers.	Zèb mal tèt	Crassulaceae	Fe
<i>Leonotis nepetifolia</i> (L.) R. Br.	Ponponsolda	Lamiaceae	Sf
<i>Lindernia diffusa</i> (L.) Wettst.	Laveronik	Scrophulariaceae	PI
<i>Lippia alba</i> (Mill.) N.E. Br.	Brizé	Verbenaceae	Fe
<i>Maranta arundinacea</i> L.	Lanvè blan	Marantaceae	Rhiz
<i>Mentha x piperita</i> L.	Lanmant	Lamiaceae	Fe
<i>Merremia dissecta</i> (Jacq.) Hallier f.	Pat damand'	Convolvulaceae	Fe
<i>Microtea debilis</i> Sw.	Maripérin'	Phytolaccaceae	PI
<i>Momordica balsamina</i> L.	Gwo paroka	Cucurbitaceae	Fr
<i>Momordica charantia</i> L.	Paroka	Cucurbitaceae	Fe
<i>Nerium oleander</i> L.	Lòye	Apocynaceae	Sf
<i>Nicotiana tabacum</i> L.	Tabak	Solanaceae	Fe
<i>Ocimum basilicum</i> L.	Bazilik	Lamiaceae	Sf
<i>Orthosiphon aristatus</i> (Blume) Miq.	Babin' chat	Lamiaceae	Sf
<i>Parthenium hysterophorus</i> L.	Matritjè	Asteraceae	Sf

## Dossier spécial : Les plantes des Dom-Tom |

<i>Peperomia pellucida</i> (L.) Kunth.	Zèb kourès	<i>Piperaceae</i>	PI
<i>Petiveria alliacea</i> L.	Arada	<i>Phytolaccaceae</i>	Sf
<i>Pfaffia iresinoides</i> (Kunth) Spreng.	Plifòkilm	<i>Amaranthaceae</i>	Sf
<i>Phyllanthus acidus</i> (L.) Skeels	Sirèt kochon	<i>Euphorbiaceae</i>	Fe
<i>Phyllanthus tenellus</i> Roxb.	Gren'n anba fèy	<i>Euphorbiaceae</i>	S
<i>Picramnia pentandra</i> Sw.	Bwa mondong	<i>Simaroubaceae</i>	Fe
<i>Pimenta racemosa</i> (Mill.) J.W. Moore	Bwaden'	<i>Myrtaceae</i>	Fe
<i>Pimpinella anisum</i> L.	Lanni	<i>Apiaceae</i>	S
<i>Pinus caribaea</i> Morelet	Pen karayib	<i>Pinaceae</i>	S
<i>Pityrogramma chrysophylla</i> (Sw.) Link	Kapilè jòn	<i>Pteridaceae</i>	Fe
<i>Plantago major</i> L.	Planten	<i>Plantaginaceae</i>	Fe
<i>Plectranthus amboinicus</i> (Lour.) Spreng.	Gwoditen	<i>Lamiaceae</i>	Fe
<i>Pluchea carolinensis</i> (Jacq.) G. Don.	Djéritout	<i>Asteraceae</i>	Fe
<i>Plumeria alba</i> L.	Franjipanyé	<i>Apocynaceae</i>	Fe
<i>Pogostemon heyneanus</i> Benth.	Patchouli	<i>Lamiaceae</i>	Fe
<i>Polyscias filicifolia</i> (C. Moore ex E. Fourn.) L.H. Bailey	Frizé	<i>Araliaceae</i>	Fe
<i>Polyscias guilfoylei</i> (W. Bull.) L.H. Bailey	Romaren	<i>Araliaceae</i>	Fe
<i>Polyscias scutellaria</i> (Burm. f.) Fosberg	Bòldo	<i>Araliaceae</i>	Fe
<i>Portulaca grandiflora</i> Hook.	Chivalyé onzè	<i>Portulacaceae</i>	Sf
<i>Portulaca oleracea</i> L.	Poupye	<i>Portulacaceae</i>	Sf
<i>Quassia amara</i> L.	Kina	<i>Simaroubaceae</i>	Sf
<i>Rhoeo spathacea</i> (Sw.) Stearn.	Sond	<i>Commelinaceae</i>	Fe
<i>Ricinus communis</i> L.	Fèy grenn'	<i>Euphorbiaceae</i>	Fe
<i>Rosa chinensis</i> Jacq.	Wòz	<i>Rosaceae</i>	FI
<i>Sambucus canadensis</i> L.	Siryò	<i>Caprifoliaceae</i>	Sf
<i>Scutellaria purpurascens</i> Sw.	Soulyé zonbi	<i>Lamiaceae</i>	PI
<i>Scoparia dulcis</i> L.	Balyé dou	<i>Scrophulariaceae</i>	Sf
<i>Senna alata</i> (L.) Roxb.	Kasyalata	<i>Caesalpiniaceae</i>	Fe
<i>Solanum americanum</i> Mill.	Agouman	<i>Solanaceae</i>	S
<i>Solanum triste</i> Jacq.	Bwa kaka	<i>Solanaceae</i>	Fe
<i>Stachytarpheta jamaicensis</i> (L.) Vahl	Vèvèn'n	<i>Verbenaceae</i>	Sf
<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter) Kuntze	Chyendan	<i>Poaceae</i>	PI
<i>Symphytum officinale</i> L.	Konsoul'	<i>Boraginaceae</i>	Fe
<i>Tanacetum vulgare</i> L.	Lanmant glasyal	<i>Asteraceae</i>	Fe
<i>Thespesia populnea</i> (L.) Sol. ex Corrêa	Katalpa	<i>Malvaceae</i>	Fe
<i>Tinospora crispa</i> (L.) Hook.f. & Thomson	Lyann' kayenn'	<i>Menispermaceae</i>	Fe / Ti
<i>Vitis vinifera</i> L.	Ving' blan	<i>Vitaceae</i>	Fe
<i>Wedelia trilobata</i> (L.) Hitchc.	Brenbal	<i>Asteraceae</i>	Fe
<i>Xanthosoma sagittifolium</i> (L.) Schott	Chou karayib	<i>Araceae</i>	Fe
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Sachparèy	<i>Liliaceae</i>	Ra
<i>Zea mays</i> L.	Mayi	<i>Poaceae</i>	Fr
<i>Zingiber officinale</i> Roscoe	Jenjanm	<i>Zingiberaceae</i>	Rh

\* alcoolature de la chenille du lépidoptère *Battus polydamas cebriones*, parasite de la feuille d'*Aristolochia trilobata*

Ec : écorce ; Fe : feuille ; Fr : fruit ; PI : plante entière ; Ra : racine ; Rh : rhizome ; Ti : tige ; S : sommités ; Sf : sommités fleuries

## REFERENCES

- BEUZE R. (1973) *La santé par les plantes des Antilles françaises*, Fort-de-France, Eds Emile Désormeaux.
- BOUGEROL C. (1983) *La médecine populaire à la Guadeloupe*, Paris, Eds. Karthala.
- FOURNET J. (1990) *La grande encyclopédie de la Caraïbe*. Tome 1 : *Les plantes compagnes de l'homme*, tome 2 : *Les plantes des milieux naturels*, Paris : Éds Sanoli.
- FOURNET J. (2002) Flore illustrée des Phanérogames de Guadeloupe et de Martinique, Tartane (Trinité, Martinique), Eds Cirad & Gondwana.
- GERMOSEN-ROBINEAU L., WENIGER B., CARBALLO A. et LAGOS-WITTE S. (1999) Pharmacopée végétale caribéenne. 1ère édition. Editions Désormeaux, Fort-de-France.
- LONGUEFOSSE J.L. (1995 et 2003) *Plantes médicinales de la Caraïbe*. 2 tomes, Fort-de-France, Gondwana Ed.
- LONGUEFOSSE J.L. et NOSSIN E. (1996) Medical ethnobotany survey in Martinique, *J. Ethnopharmacology*, 53, 3, 117-142.
- OUENSANGA C. (1983) *Plantes médicinales et remèdes créoles*, Fort de France, Eds Désormeaux.
- SANGARE T. (1985) Plantes médicinales vendues sur les marchés de Bamako, in E.J. Adjanohoun et coll., *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Mali*, Paris, ACCT. (Collection " Médecine traditionnelle et pharmacopée )
- VILAYLECK E. (2002) *Ethnobotanique et médecine traditionnelle créoles*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Editions.
- WENIGER B. & DOUVILLE V. (2005) *Senna alata* (L.) Roxb. Contribution à l'étude d'une plante caribéenne, *Ethnopharmacologia*, 35, 7-13.